



TABLE DES MATIÈRES

Écho CPD 5 déc.	p. 2
Chèque paie	p. 2
Cartes membre 2025	p. 2
Entrevue	p. 3
Retour souper 5 déc.	p. 4

AGENDA

FORMATIONS

** INSCRIPTIONS
NÉCESSAIRES **

- >> **Le 15 janvier 2025 de 9 h00 à 16 h00:**
formation Délégué(e)
101 aux bureaux
du SEPI
- >> **Le 29 janvier 2025 de 13 h15 à 15 h30:**
formation sur le
comité local de
perfectionnement
(CLP) aux bureaux
du SEPI
- >> **Le 4 février 2025 de 16 h30 à 18 h30:**
formation sur la prépa-
ration à la retraite par
visioconférence Zoom

FERMETURE DE NOS BUREAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés à compter du **vendredi 20 décembre 2024 à midi**. Nous serons de retour le **lundi 6 janvier 2025**.

*Joyeuses fêtes
à toutes et à tous!*





ÉCHO DU CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES (CPD) DU 5 DÉCEMBRE 2024

PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE
Olivier Blanchard et Sophie Fabris

présentent les nouveautés apportées au mécanisme de traitement des plaintes en lien avec l'entrée en fonction du Protecteur national de l'élève.

Les personnes déléguées posent des questions et émettent des commentaires.

CONSULTATION SUR LE CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TRAVAIL 2025-2026

Sylvie Zielonka présente de la proposition du CSSPI concernant les journées pédagogiques pour événe-

ments imprévus qui seront placées dans le calendrier de l'année de travail 2025-2026.

Les personnes déléguées proposent des modifications à la proposition du SEPÎ qui sera soumise à la consultation des membres du 9 au 19 décembre 2024.

BILAN DES COMITÉS PERMANENTS — BILAN DU COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Sylvie Zielonka, en remplacement de Dominique Hervieux, présente le bilan des travaux du comité des statuts et règlements du SEPÎ pour l'année 2023-2024.

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

INFO | CHÈQUE DE PAIE – PÉRIODE DES FÊTES

En raison de la grève en cours chez Postes Canada, le CSSPI a mis en place des mesures temporaires pour assurer une distribution efficace des chèques de paie pendant la période des Fêtes. Ainsi, les **personnes employées qui reçoivent leur paie par chèque pourront se présenter au centre administratif du CSSPI** selon les modalités suivantes :

- **Chèque couvrant la période du 15 décembre au 28 décembre 2024**: disponible pour récupération durant la semaine du 16 décembre 2024 et encaissable à partir du 26 décembre 2024;

- **Chèque couvrant la période du 29 décembre 2024 au 11 janvier 2025**: disponible pour récupération durant la semaine du 6 janvier 2025 et encaissable à partir du 9 janvier 2025.

De plus, un formulaire d'adhésion au dépôt direct sera remis aux personnes employées concernées afin de faciliter les paiements à venir et d'éviter les désagréments liés aux envois postaux.

■ Maryse Meunier | marysemeunier@sepi.qc.ca

INFO | CARTES DE MEMBRE 2025

En raison du conflit de travail chez Postes Canada, le SEPÎ n'a pas été en mesure de vous faire parvenir votre nouvelle carte de membre à temps pour l'année 2025. Les nouvelles cartes de membre seront envoyées dans les semaines suivant le retour en janvier.

Entre-temps, l'utilisation de la carte de membre 2024 sera maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter par courriel Pierre-Luc Gagnon à l'adresse ci-contre : pierrelucgagnon@sepi.qc.ca.



■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

ENTREVUE | FANNY GENDRON – COFONDATRICE DE L'ORGANISME LES LUTINS DE SAINT-VINCENT-MARIE

FANNY, PEUX-TU NOUS RACONTER COMMENT T'ES VENUE POUR LA PREMIÈRE FOIS L'IDÉE DE TE TRANSFORMER EN LUTINE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-VINCENT-MARIE ?

Fanny Gendron : J'ai découvert ce projet, qui avait été initié par les collègues de la 1^{re} année de l'époque, quand j'enseignais à l'école Jules-Verne. Au fil des ans, ça a pris plusieurs formes. C'est un projet qui est tellement rassembleur que les personnes qui quittent les milieux où un projet Lutin est organisé, elles le transportent avec eux et le démarrent dans leur nouveau milieu... et c'est ce que j'ai fait.

Je me suis gardé une petite gêne la première année de mon arrivée à l'école Saint-Vincent-Marie, mais dès la deuxième année, je me suis lancée dans l'aventure. C'est là que tout a commencé.

EST-CE QUE CELA A ÉTÉ DIFFICILE DE CONVAINCRE TON MILIEU D'EMBARQUER DANS TON PROJET ?

F. G. : Pas du tout ! Dès le début, le projet a été très bien accueilli. On le sait, les profs on ne fait pas juste enseigner. Dans les milieux moins favorisés, les profs qui choisissent ces milieux-là sont aussi là pour faire une différence dans la vie des élèves au-delà de l'enseignement. Toutefois, ce qui est primordial, c'est d'être à l'écoute des enseignants et de s'adapter à leurs besoins pour conserver la magie. Cette année, il prend une autre forme à SVM.

Je pense que ce que les gens apprécient de ce genre de projet c'est que c'est très concret. Ça fait une différence dans la vie des élèves, cela a un impact immédiat. Aussi, c'est un projet très équitable, très égalitaire. Il n'y a pas de différence entre les élèves, tout le monde reçoit quelque chose. C'est vraiment un beau projet et je pense que c'est pour ça que les profs veulent embarquer !

ON SAIT QUE TON INITIATIVE A PRIS DE L'AMPLEUR AVEC LE TEMPS. COMMENT EST-CE QUE ÇA S'EST DÉROULÉ ?

F. G. : La deuxième année après que j'ai lancé les Lutins à SVM, quatre de mes amis ont partagé une publication qui demandait 25 lutins. On a reçu plus de 600 offres ! Le projet est passé d'offrir des cadeaux aux élèves de deux classes à offrir des cadeaux aux élèves de toute l'école !

L'année dernière, le contexte de la grève a fait en sorte que j'ai dû prendre un pas de recul, mais mes amies ont pris la relève pour que le projet puisse continuer de vivre. Et puis il y a eu l'article de Patrick Lagacé qui a attiré l'attention sur notre campagne de financement et les donations se sont mises à arriver à la tonne. J'étais dans une manifestation au lendemain de la publication de l'article et chaque fois que je regardais mon téléphone, le total des dons n'arrêtait pas de monter. Je n'en revenais juste pas !



Photo de l'équipe d'enseignantes et d'enseignants bénévoles des écoles Ste-Germaine-Cousin, St-Vincent-Marie et Ste-Gertrude qui ont fait le tri des cadeaux le 14 décembre dernier.

On s'est demandé ce que l'on allait faire avec les dons reçus et on a eu l'idée d'offrir des pyjamas parce que certains de nos élèves n'en avaient pas lors des journées pyjamas organisées à l'école. Ça a été tout un défi. On n'avait pas de partenariat rien ! Donc on s'est mises à plusieurs pour aller acheter les pyjamas en faisant le tour des magasins du coin en se coordonnant avec les moyens du bord... Gros défi de logistique, mais, au final, 3500 pyjamas ont été offerts à 5 écoles du CSS.

Malgré tout, il est resté des fonds et on a décidé de fonder l'OBNL pour gérer la suite des choses. C'est comme ça que l'organisme Les Lutins est né !

QUELLE EST TA VISION DU FUTUR POUR LES LUTINS DE SAINT-VINCENT-MARIE ?

F. G. : La mission des lutins c'est de mettre de la magie dans des choses qu'on pourrait tenir pour acquises. Donc, on a déjà commencé à diversifier notre offre en offrant des cours de natation, des sorties au cinéma, etc. On s'est aussi trouvé des partenaires merveilleux qui nous aident tellement dans notre mission ! Nos partenaires nous offrent des dons en argent, en services, en marchandise et nous offrent aussi leurs installations pour faciliter la logistique de l'opération.

Le but de fonder l'organisme Les Lutins, c'était aussi pour aller au-delà des frontières du CSSPI. Cette année, on va justement offrir des cadeaux à des élèves d'une école de Valleyfield... où enseigne maintenant une ancienne collègue de SVM ! Éventuellement, on espère que les Lutins vont pouvoir toucher le plus d'élèves possible dans le plus grand nombre d'écoles possible.

SI ON VEUT CONTRIBUER AU SUCCÈS DES LUTINS, QU'EST-CE QUE L'ON PEUT FAIRE ?

F. G. : Les Lutins c'est d'abord et avant tout un travail d'équipe ! Les personnes qui veulent s'impliquer en donnant de leur temps peuvent passer par notre site Web pour nous contacter et offrir leurs services.

Pour les personnes qui veulent faire des dons, elles peuvent aussi passer par notre site Web : <https://lutinsvm.org> pour trouver la collecte de fonds en partenariat avec La Ruche.

EN TERMINANT, SI LES LUTINS DE SAINT-VINCENT-MARIE AVAIENT LE POUVOIR D'OFFRIR UN CHANGEMENT EN CADEAU AU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, QU'EST-CE QUE ÇA SERAIT ?

F. G. : On a tellement besoin de ressources pour répondre aux besoins des élèves... Il y a beaucoup de violence dans nos écoles. Si on répondait véritablement aux besoins des élèves, probablement que les écoles seraient un peu plus paisibles... et le personnel des écoles qui travaille si fort mérite beaucoup plus de douceur.

■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca



Retour sur le SOUPER DES PERSONNES DÉLÉGUÉES



À la suite du CPD du 5 décembre dernier, les personnes déléguées ainsi que des personnes invitées ont été conviées à prendre part au traditionnel souper des Fêtes du SEPI qui avait lieu cette année au *Plaza Le Rizz*, à Saint-Léonard. Au cours de la soirée, les personnes déléguées ont profité de l'occasion pour échanger entre elles, rire un bon coup et renforcer les solidarités entre les milieux dans une ambiance festive.

Le SEPI tient à remercier sincèrement l'ensemble de ses personnes déléguées pour leur engagement, leur mobilisation et leur apport inestimable à la vie syndicale.

Mille fois merci!

■ L'équipe du SEPI



En cas de disparité entre les textes de la version papier et ceux de la version numérique, les textes de la version numérique ont préséance.

Le **TODO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) est distribué aux enseignantes et enseignants du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514 645-4536 | Téléc.: 514 645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca